

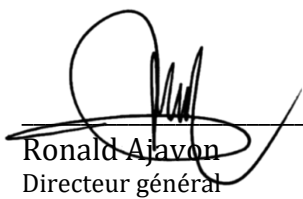
## Politique Santé, Sécurité et Environnement

Le Conseil des écoles francsaskoises (CÉF) a pour mission de préparer les élèves du XXI<sup>e</sup> siècle à sa réussite scolaire, identitaire et culturelle selon les valeurs qu'il s'est définies. À cet effet, il valorise une communication ouverte et efficace dans un environnement sain et sécuritaire.

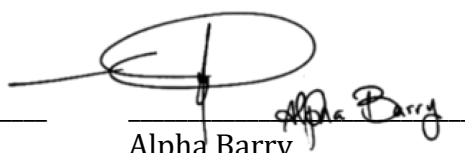
Pour ce faire, le CÉF s'engage à protéger l'environnement naturel, la santé et la sécurité de ses employés, ses élèves et des personnes accédant à ses établissements. Pour concrétiser cet engagement, le déploiement des actions suivantes est mis en avant :

- Développer et mettre en place les structures administratives, les procédures et les règles de sécurité ;
- Assurer la conformité des lois, des règlements en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité et mettre en place un mode de surveillance périodique pour s'assurer de son maintien ;
- Utiliser des technologies disponibles pour minimiser/éliminer les impacts environnementaux et les risques pour la santé et la sécurité des élèves, des employés ;
- Communiquer de façon efficace et mettre en place la formation des employés sur l'importance de la politique et des procédures en santé, sécurité et protection de l'environnement ainsi que leurs rôles et responsabilités afin d'en assurer la conformité ;
- Communiquer et coopérer avec les fournisseurs et les entrepreneurs du CÉF afin d'assurer des pratiques d'affaires responsables en santé, sécurité et protection de l'environnement.

La réalisation de cette politique ne pourra se faire qu'avec la participation de la direction, des employés, des élèves, des parents, des fournisseurs et des visiteurs.



Ronald Ajavon  
Directeur général  
Conseil des écoles francsaskoises



Alpha Barry  
Président  
Conseil scolaire francsaskois

\_\_\_\_\_  
Direction de l'école